

## Fin avril 1525

l'avocat du Roi au Parlement fait parvenir à la Fac. 3 traductions françaises anonymes d'Erasme, *Encomium Matrimonii*, *Manière de prier* et *Symbole*, afin qu'un docteur donne son avis sur l'autorisation d'imprimer. Le docteur ne souhaite pas le donner sans celui de la Fac., qui le 1<sup>er</sup> mai désigna trois docteurs pour l'aider dans cet examen (Argentré, II, part 1, page 42 - cf. Renaudet, *Etudes érasmienne*s, page 241).

→ suite le 20 mai